

Bruxelles, le 30 novembre 2022
(OR. en)

15153/22
OJ CONS 74
COMPET 941
IND 500
MI 862
RECH 623
ESPACE 118

ORDRE DU JOUR PROVISoire
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace))
Bâtiment Europa, Bruxelles
1^{er} et 2 décembre 2022 (9:30, 10:00)

Format: 2 + 2 (+ 2 en salle d'écoute)


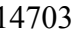

SESSION DU JEUDI 1^{er} DÉCEMBRE 2022 (9 h 30)


1. Adoption de l'ordre du jour

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité
Orientation générale  15024/1/22 REV 1
+ REV 1 ADD 1
3. Règlement relatif à la protection des indications géographiques pour les produits artisanaux et industriels
Orientation générale  14703/22
4. Directive visant à donner aux consommateurs les moyens d'agir en faveur de la transition écologique grâce à une meilleure protection contre les pratiques déloyales et à de meilleures informations
Rapport sur l'état des travaux  14723/22


5. Règlement établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits durables et abrogeant la directive 2009/125/CE  14540/22 + COR 1
Rapport sur l'état des travaux

Activités non législatives

6. Conclusions sur un programme européen pour le tourisme 2030 14683/22 + COR 1
Approbation
7. Approbation des points "A"
- a) Liste des activités non législatives 15161/22
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 15162/22

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

8. Règlement établissant un cadre de mesures pour renforcer l'écosystème européen des semi-conducteurs (règlement sur les semi-conducteurs)  14668/22 + ADD 1
Orientation générale

Divers

9. a) Lettre de l'Autriche et des États membres qui la soutiennent en ce qui concerne des améliorations dans le cadre des PIIEC 15315/22
Informations communiquées par la délégation autrichienne
- b) Rapport de la task-force sur le respect de l'application des règles du marché unique 15302/1/22 REV 1
Informations communiquées par la Commission
- c) Rapport 2022 du réseau des représentants des PME au Conseil "Compétitivité" 14689/22
Présentation par la Commission
- d) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation suédoise

SESSION DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022 (10 heures)

Activités non législatives

RECHERCHE

10. Conclusions sur les infrastructures de recherche ☐ 13921/22
Approbation
11. Conclusions sur le nouveau programme européen d'innovation ☐ 14705/22 + ADD 1
Approbation
12. Recommandation du Conseil sur les principes directeurs pour la valorisation des connaissances ☐☐ 14753/22
(Bases juridiques proposées par la Commission: article 182, paragraphe 5, et article 292 du TFUE) (*) 14448/22
Adoption
13. La science comme instrument visant à faciliter la définition de politiques dans les États membres ☐ 14517/22
Débat d'orientation

ESPACE

14. Exploitation des données spatiales de l'UE ☐ 14231/1/22 REV 1
Débat d'orientation

Divers

Recherche

15. a) Consultation publique sur le passé, le présent et l'avenir des programmes-cadres européens pour la recherche et l'innovation 2014-2027 ☐ 15082/22
Informations communiquées par la Commission
- b) Communauté de la connaissance et de l'innovation (CCI) "Culture et créativité" de l'EIT ☐ 15085/22
Informations communiquées par la Commission
- c) Partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA) ☐ 15114/22
Informations communiquées par la délégation espagnole
- d) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation suédoise

Espace

- e) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation suédoise

-
- ❶ Première lecture
- ❷ Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
- ❸ Sur la base d'une proposition de la Commission
- (*) Point sur lequel un vote peut être demandé
-